

Questions orales

[Traduction]

L'hon. David Crombie (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, le rapport statistique publié hier est, évidemment, conforme à ce qu'a dit le député. Au sujet de la recherche médicale, je crois que c'est là la question du député, le cabinet est actuellement en train d'étudier des façons possibles d'accroître le niveau et d'allonger la formule de cinq ans établie par le gouvernement précédent. J'espère que la décision sera positive.

[Français]

Mlle Bégin: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre.

Monsieur l'Orateur, j'ai énormément de problèmes avec ce ministre: ou bien il ne sait pas utiliser le petit écouteur pour l'interprétation simultanée—il nous fait le coup en comité d'ailleurs, où l'on a vu que son appareil était mis à l'envers—ou bien il y a vraiment un *learning disability* quelque part.

Je voudrais répéter ma question: Quand le gouvernement annoncera-t-il l'octroi de 20 millions de dollars de plus pour la gérontologie, tel qu'il l'a promis aux Canadiens il y a maintenant plus de six mois, et quelle portion de cet argent ira à des recherches pratiques pour les soins de santé des personnes âgées et pour la formation de personnel spécialisé, et quelle portion ira à la recherche pure? Le ministre m'a parlé du Conseil de recherches médicales, je ne sais pas ce qu'il vient faire dans ça.

[Traduction]

M. Crombie: Monsieur l'Orateur, je pense l'avoir entendue cette fois-ci. Nous avons l'intention de tenir l'engagement que nous avons pris au cours de la campagne électorale. J'ai discuté de la question avec les ministres provinciaux de la Santé à la conférence de septembre. Nous nous réunirons de nouveau très bientôt. Comme le sait le député, c'est une question qui me préoccupe, et j'espère que nous pourrions reprendre bientôt les discussions avec les provinces sur cette question.

L'ORIGINE DES FONDS DESTINÉS À LA RECHERCHE EN GÉRONTOLOGIE

L'hon. John M. Reid (Kenora-Rainy River): Monsieur l'Orateur, le ministre de la Santé pourrait-il dire à la Chambre où il obtiendra les crédits?

L'hon. David Crombie (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, il y a, évidemment de nombreuses manières d'assurer le financement mais en ce cas mais il sera assuré entièrement par les contribuables canadiens. Je crois que les contribuables canadiens seront d'accord avec ces affectations de fonds.

[M^{lle} Bégin.]

LES LOTERIES

DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LES CONSÉQUENCES POUR LA SOCIÉTÉ

M. Jim Fleming (York-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État, qui est aussi chargé de la politique sociale au petit cabinet. Ma question a trait aux loteries et aux effets qu'elles ont sur les pauvres et les personnes âgées, à la possibilité qu'elles procurent aux organismes de charité du secteur privé de rassembler des fonds et à la nécessité de faire preuve d'une certaine prudence dans la publicité. J'ai écrit au ministre l'été dernier pour lui demander s'il allait insister pour qu'on fasse enquête à cet égard. Dans sa réponse, le ministre m'a demandé ce que je proposais et il m'a ensuite fait parvenir une autre lettre pour dire qu'il signalerait la question au cabinet. Cette lettre était datée du 19 septembre.

Le ministre a-t-il abordé avec ses collègues du cabinet l'éventualité d'une enquête complète sur l'influence de cette entreprise de 2 milliards de dollars sur les consommateurs, et ses collègues ont-ils convenu de faire quelque chose à ce sujet ou bien ont-ils rejeté les préoccupations que je partage avec le ministre?

L'hon. David MacDonald (secrétaire d'État et ministre des Communications): Monsieur l'Orateur, le député s'intéresse à cette question depuis déjà quelque temps. Je me rappelle qu'il est revenu là-dessus à plusieurs occasions ces dernières années. Le cabinet n'a pas encore pu s'occuper de la chose parce qu'il est très pris par d'autres questions auxquelles le nouveau gouvernement a accordé la priorité. J'espère cependant que nous pourrions nous occuper de cette importante question sous peu.

* * *

[Français]

LES TRANSPORTS

ON DEMANDE SI L'ENTENTE RÉSERVANT SUR LE PONT CHAMPLAIN DE MONTRÉAL UNE VOIE AUX AUTOBUS DE LA CTRSM SERA RENOUELÉE

M. Pierre Deniger (Laprairie): Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre d'État (Transports) et se rapporte au pont Champlain et plus particulièrement au sort des banlieusards de la rive sud de Montréal. Le ministre peut-il dire à la Chambre si le gouvernement a l'intention de renouveler une entente que notre gouvernement avait signée dans le passé, entente réservant sur le pont Champlain une voie aux autobus de la Commission des transports de la rive sud de Montréal aux heures de pointes, entente qui doit se terminer dans quelques jours et fut une expérience extraordinaire?

[Traduction]

L'hon. J. Robert Howie (ministre d'État (Transports)): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir posé cette question. Le projet pilote au sujet de la voie réservée aux autobus sur le pont Champlain remonte à 18 mois et prendra fin le dernier jour de décembre. Le ministère des transports du Québec a voulu évaluer le projet, mais ses efforts ont été entravés par des problèmes ouvriers.